

PLÉNIÈRE DE L'OBSERVATOIRE DT DICT LORRAINE DU 15 SEPTEMBRE 2021

Présidence : Olivier LAURENT

Présents/Excusés :

voir la feuille d'émargement dans le dossier en ligne

Dossier en ligne :

<https://drive.google.com/drive/folders/1p9oHck9TMFso97ogNcCFuctyPYnpFn00?usp=sharing>

A l'ordre du jour

1. Approbation des comptes-rendus du 10 décembre 2020 (modifié) et du 11 mars 2021
2. Retour sur les sinistres enregistrés par les concessionnaires en 2020, et point 2021
3. Réflexion sur l'approche du constat contradictoire, vu par les personnes en charge de sa rédaction suite à un sinistre
4. Intervention de M. Ouahid Sabr, Inspecteur référent ICPE et ESP risques accidentels - DREAL Grand Est, sur les opérations de localisation (OL) et les investigations complémentaires (IC), puis temps d'échanges sur ces sujets – **à reporter**
Point remplacé par un retour sur la réunion nationale des Observatoires régionaux.
5. Intervention de M. Thierry Ledrich, Président de la FTP Lorraine

Le Président Olivier Laurent accueille les participants et les remercie pour leur mobilisation. Il indique que le point 4, en l'absence de M. Sabr, est remplacé par un retour la réunion nationale des Observatoires régionaux. Un point 5 est ajouté avec l'intervention du Président de la FTP Lorraine, Thierry Ledrich.

1. Approbation des comptes-rendus du 10 décembre 2020 (modifié) et du 11 mars 2021

Le procès-verbal de la réunion du 10 décembre a appelé quelques corrections de la part de Ouahid Sabr et a été modifié en conséquence.

Les procès-verbaux du 10 décembre 2020 (modifié) et du 11 mars 2021 sont ensuite approuvés à l'unanimité par les membres.

➡ **Les comptes-rendus figurent dans le dossier en ligne.**

2. Retour sur les sinistres enregistrés par les concessionnaires en 2020, et point 2021

Le Président Olivier Laurent rappelle le besoin en chiffres, en retours d'expérience.

RTE GMR Lorraine

N'a pas constaté de sinistres sur la période, uniquement des situations qualifiées de dangereuses et liées la plupart du temps à une non prise en compte des recommandations de distances : l'entreprise fait la demande pour le principe, mais ne lit pas la réponse, sauf si refus pur et simple.

URM

➡ Voir Powerpoint

142 communes environ sont desservies en électricité. Il sera opéré bientôt à un changement de nom et de logo.

La moindre coupure génère beaucoup de courriers de réclamations.

Une fiche est envoyée aux entreprises. Il n'y a pas de plan d'amélioration prévu avec les entreprises.

ECHANGES

Président Olivier Laurent : un accompagnement semble pourtant nécessaire, le courrier n'est peut-être pas suffisant ? **Pierre Feltin** : l'URM n'a pas les moyens humains pour aller sensibiliser les entreprises – et est-ce de leur responsabilité ?

Précision : les sinistres où la gaine extérieure est râpée et où il n'y a pas déclenchement : dans ce cas la réparation est faite si l'entreprise prévient, et URM ne fait pas payer la réparation.

Grand Nancy

Constat d'un plus grand nombre d'ATU et de DT DICT conjointes pas forcément justifiées.

GRDF

➡ Voir Powerpoint

Le cas de la Meuse, où la sinistralité augmente, est souligné.

Un escape game existe, sous la forme d'une « rue du marquage ».

ENEDIS

➡ Voir Powerpoint

Virginie Mendes (ENEDIS) : il y a une forte augmentation des déclarations comme pour les autres concessionnaires (COVID), parallèlement à celles des sinistres et des coûts des réparations.

En ce qui concerne les investigations complémentaires, sur 72 demandes d'IC entre 2020 et 2021, il y a eu 1 seul retour.

ORANGE

➡ Voir Powerpoint

Gilles Picon (ORANGE) : sur les dommages le taux est plutôt sur une bonne pente, même s'il est au-dessus du taux national.

pdcs.alo@orange.com pour le premier contact. Un numéro de téléphone va être mise en place.

Sur tous les chantiers neufs est effectuée la demande d'un Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE) en classe A.

Autres points abordés

--- DT DICT conjointes

ECHANGES

Le Président Olivier Laurent remarque que les gens ont compris qu'il fallait mener une action sur la demande de renseignements.

Le refus d'une déclaration conjointe non conforme est-il formulé par les exploitants ? Ils n'ont pas les tenants et les aboutissants.

La DT DICT conjointe est limitée à 100 m² de surface de terrassement, rappelle **Olivier Wagner (SRE – Solutions Réseaux)**.

Le concessionnaire pourrait semble-t-il ne pas être tenu responsable.

Gilles Picon (ORANGE) relève le volume de DC – il y a énormément d'opérations de maintenance. Un grand nombre de DT DICT conjointes sont générées par cette maintenance.

--- Camion aspirateur

ECHANGES

Un rappel est fait : il faut utiliser l'embout plastique et non cranté.

Caroline Bragantini (SADE CGTH) : l'utilisation de l'embout caoutchouc est une notion ajoutée dans les bons de commande et les chefs de chantiers y sont sensibilisés.

Président Olivier Laurent : bien souvent c'est l'opérateur qui commet l'erreur.

Patrick Bernard (CARSAT AM) : est preneur d'informations de la part des exploitants sur les équipements souples / crantés. Il invite à communiquer dessus et à s'interroger sur la formation des opérateurs.

--- Action agriculteurs

ECHANGES

Aucune action particulière n'a été menée.

--- Responsabilité entre exploitant et entreprise

ECHANGES

Olivier Laurent, Président : il faut éditer clairement la responsabilité entre exploitant et entreprise.

Aujourd'hui il y a un degré d'incertitude, une demande aux agences de faire un sondage, même en A pour s'assurer que l'information est bonne.

Cyril Dominiak (RESO DETECT) et Olivier Wagner (SRE – Solutions Réseaux) : il faut faire la différence entre détection et marquage.

Détection et marquage : cela pourrait faire l'objet d'une intervention lors d'un prochain Observatoire.

--- Boules de marquage gaz / grillage avertisseur

ECHANGES

Le problème de l'absence d'émergence gaz est soulevé - **Cyril Dominiak (RESO DETECT)**. Les boules de marquage ne sont pas posées correctement sur les réseaux neufs. Il est rappelé que la pose n'est pas une obligation.

Pierre Feltin (URM) : il n'y a pas toujours eu de grillage avertisseur sur les réseaux, mais des tuiles ou briques, puis des grillages sans notion de couleur mais de maillage. C'est une notion que les agents d'URM essaient d'expliquer aux entreprises. Le grillage n'est pas un critère.

--- Coffrets endommagés

Ils le sont bien souvent pendant la construction.

Pierre Feltin (URM) : une procédure a été mise en place en interne, qui voit un dépôt de plainte systématique pour chaque coffret endommagé.

--- Avis de travaux urgents

ECHANGES

Les ATU se font souvent sans appel téléphonique alors que la norme l'impose.

URM propose les téléphones des agents en jours ouvrés et lors des heures non ouvrées un n° 24h/24. Le récépissé d'ATU est ensuite fait lors des heures ouvrées.

A partir du moment où les concessionnaires sont avertis, un dépannage peut être fait.

3. Réflexion sur l'approche du constat contradictoire, vu par les personnes en charge de sa rédaction suite à un sinistre

Président Olivier Laurent : le Cerfa n'est pas utilisé systématiquement – des constats sont complétés par les seuls concessionnaires – il s'agit souvent d'une mission déléguée dans l'entreprise mais sans délégation de signature (il faudrait au moins un conducteur de travaux pour signer le constat contradictoire).

Il invite par ailleurs à prendre des photos.

Au sein d'UEM, des carnets figurent dans tous les véhicules des agents. Des informations complémentaires ainsi sont adjointes au CERFA.

Franck Sinet (SOGEA Est) : si l'exploitant se juge responsable, il ne veut pas remplir le constat contradictoire.

Cécile Haouy (SADE) : les constats contradictoires dématérialisés sont remplis sans l'entreprise ; le refus de compléter de l'entreprise est ensuite opposé alors que c'est faux.

C'est un sujet national – la SMA BTP a édité un livret en collaboration avec la FNTF.

Le Président veut pouvoir réunir les représentants des entreprises, des concessionnaires pour :

- lire et interpréter le constat contradictoire ;
- éclaircir certaines lignes et faire des remontées au niveau national ;
- faire un mémo avec les points importants ;
- clarifier la position avec un locatier ou un sous-traitant.

Les personnes suivantes se disent intéressées par le groupe de travail :

Lætitia	Beckrich	FTP Lorraine
Caroline	Bragantini	SADE
Pierre	Feltin	URM
Claude	Gaunard	DEMATHIEU BARD
Cécile	Haouy	SADE
Olivier	Laurent	SOGEA EST B.T.P.
Virginie	Mendes	ENEDIS - DR Lorraine
Patrick	Seyer	LORELEC
Franck	Sinet	SOGEA EST B.T.P.
Olivier	Wagner	Solutions Réseaux Est
Florian	Walk	LINGENHELD TRAVAUX PUBLICS
Pierre	Welsch	Grand Nancy
Fabien	Winter	GRDF

Un doodle sera lancé pour déterminer la date de la première réunion.

[4. Retour sur la réunion nationale des Observatoires régionaux](#)

Le Président Olivier Laurent salue la participation à l'Observatoire DT DICT Lorraine de Gilles Picon.

Il précise que l'Observatoire d'Île de France a mis en place des visites de chantiers.

Le fascicule 4 est abouti et va être présenté.

Le fascicule 5 va être enclenché.

Le guide des travaux à proximité des réseaux est en cours de mise à jour.

La fiche sur l'utilisation des raboteuses et celle sur les travaux en façade sont en cours.

[5. Intervention de M. Thierry Ledrich, Président de la FTP Lorraine](#)

Le Président Thierry Ledrich salue le dynamisme de l'Observatoire DT DICT Lorraine, qui est un exemple pour les échanges dans l'intérêt de toute la profession.

Cependant les choses qui sont produites ne sont pas assez connues : il faudrait améliorer la connaissance des travaux au sein de la Fédération, auprès des parlementaires (le courrier à Isabelle Rauch, Députée de la Moselle, est présenté).

Le Président Thierry Ledrich indique par ailleurs que les deux autres Présidents de Fédérations du Grand Est sont partants pour des travaux « grande région ». Il faudra organiser une réunion des Observatoires du Grand Est pour faire le point sur les actions respectives en Champagne-Ardenne, Alsace et Lorraine.

Enfin, il invite les membres à faire connaître les messages que la Fédération doit porter auprès de ses contacts politiques, afin de faire remonter les problématiques sur le haut de la pile.

■ ■ ■

- Prochaines réunions (mode, horaires et lieux à fixer)

Le calendrier 2022 reste à fixer.

■ ■ ■

POUR MEMOIRE - ACTIONS EN SUSPENS

Dans le cadre de l'Observatoire, une action avec la FFB serait intéressante à mener (travaux de façade)

Dans le cadre de l'Observatoire, une action sur la base des fiches techniques OPPBTP serait intéressante à mener

Il faut aller plus loin et réfléchir à accentuer la sensibilisation des personnels qui sont trop restés à la notion de sable, de grillage avertisseur...